



Le GAMP

Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

20 décembre 2013 : vote du budget 2014 de la COCOF Communiqué de presse

Décision du Comité Européen des Droits Sociaux publiée ce 29 juillet 2013 au sujet de la violation par l'Etat belge et ses entités fédérées de la Charte sociale européenne :

« La carence de solutions d'accueil et d'hébergement prive les personnes adultes souffrant d'un handicap de grande dépendance et leurs familles d'un accès égal et effectif aux services sociaux et de la protection sociale garantis par la Charte. Ces défauts de protection exposent ces personnes à la pauvreté et à l'exclusion ».

Le Collège de la COCOF a répondu par la mise en place d'un « **Plan Grande Dépendance** » annoncé en octobre 2013, auquel est attribué en 2014 un budget de 2,5 Millions d'euros dont la ventilation reste à préciser.

Nous rappelons au Parlement bruxellois qu'à Bruxelles, près de 7.000 personnes adultes sont concernées, dont une partie seulement a trouvé à ce jour une solution satisfaisante.

Au moins 5.000 personnes ont aujourd'hui besoin d'aide et support spécifiques, ainsi que leurs familles qui s'épuisent.

Chiffres à l'appui, le Plan Grande Dépendance actuel couvre tout au plus 1% des besoins.

Nous resterons donc vigilants quant aux engagements du Collège.

No